

NOTE D'INFORMATION

ALPHA DYNAMIC FUND

Nature juridique  
FCP

Société de gestion  
RED MED ASSET MANAGEMENT

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP19108 en date du 19/06/2019.



ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **RED MED ASSET MANAGEMENT** sise à **57, Boulevard Mehdi BENBARKA, Souissi, Rabat**, représentée par **ABABOU Abdesslam** en sa qualité de **Président Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

RED MED ASSET MANAGEMENT  
57, Bd Mehdi Ben Barka  
Souissi Rabat  
Tel +212 537 63 07 19

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

## I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **ALPHA DYNAMIC FUND**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000041006**
- Date et référence de l'agrément : **11/12/2018, GP18137**
- Date de création : **30/05/2011**
- Siège social : **57, Boulevard Mehdi BENBARKA.Souissi, Rabat.**
- Durée de vie : **99 ans**
- Exercice social : **01<sup>er</sup> janvier au 31 décembre**
- Apport initial : **1,000,000 de Dirhams**
- Valeur liquidative d'origine : **100 Dirhams**
- Etablissement de gestion : **RED MED ASSET MANAGEMENT** sise à **57, Boulevard Mehdi BENBARKA, Souissi, Rabat.** représenté par **ABABOU Abdesslam**
- Etablissement dépositaire : **Crédit du Maroc** sise à **48-58, Boulevard Mohamed V, Casablanca** représenté par **Mohamed KETTANI HASSANI**
- Commercialisateur :

<b>Etablissements commercialisateurs</b>	<b>Responsable à contacter</b>	<b>Téléphone</b>
RED MED ASSET MANAGEMENT	Abdeslam ABABOU Khalil EL YAMANI	0537 63 96 45 0537 63 07 19 0537 63 44 25

- Commissaire aux comptes : **PwC Maroc** représenté par **Mohamed RQIBATE**

## II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Actions**
- Indice de référence : **MASI publié par la bourse de Casablanca**
- Objectifs de gestion : **Permettre aux porteurs de parts de disposer d'un outil de placement à long terme leur permettant de faire fructifier leur capital à travers une gestion active et dynamique sur le marché actions. L'objectif étant de surperformer l'indice de référence.**
- Stratégie d'investissement :

**Le FCP sera investi en permanence à hauteur de 60% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM «Actions » et liquidités, en actions, certificats d'investissement et droits d'attributions ou de souscriptions, cotés à la bourse des valeurs de Casablanca ou sur tout marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public, tout en respectant la réglementation en vigueur.**

**L'univers d'investissement du fonds contiendra les éléments suivants:**

- **Obligations ;**
- **Titres de créances négociables ;**
- **Titres émis ou garantis par l'état ;**
- **Actions ou parts d'O.P.C.V.M ;**
- **Titres d'organismes de placement collectif en capital (OPCC) ;**
- **Titres de Fonds de Placement Collectifs en Titrisation (FPCT) ;**
- **DAT ;**
- **Actions cotées en bourse de Casablanca;**
- **Les obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation du paiement des intérêts.**

**Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pension.**

- **Durée de placement recommandée : 3 ans**
- **Souscripteurs concernés : Grand public (Institutionnels, personnes morales, particuliers et autres investisseurs).**

### III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **28/06/2011**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Hebdomadaire, la valeur liquidative est calculée sur une base hebdomadaire, tous les vendredis, ou si celui-ci est férié, elle est calculée le premier jour ouvré suivant.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **La diffusion de la valeur liquidative est hebdomadaire par voie d'affichage dans les locaux de l'établissement de gestion et la publication se fait d'une manière hebdomadaire dans un journal d'annonces légales.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats peuvent être effectués à tout moment sur la base de la prochaine valeur liquidative.**

**Le prix de souscription est égal à la prochaine valeur liquidative de la part majorée de la commission de souscription.**

**Le prix de rachat est égal à la prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat.**

**Les souscriptions et les rachats sont centralisés par RED MED ASSET MANAGEMENT au plus tard à 11h00 du jour de calcul de la valeur liquidative et sont réalisés sur la base de la valeur liquidative du jour même.**

**Passé ce délai, ils seront traités sur la base de la valeur liquidative suivante**

- Affectation des résultats : **capitalisation entière, le FCP ALPHA DYNAMIC est un FCP capitalisant. Les intérêts sur titres de créances seront comptabilisés selon la méthode dite des intérêts courus.**
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

#### IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
  - Commission de souscription maximale :
    - Les commissions de souscription s'élèvent à 3% HT maximum des montants souscrits dont 60% sont incompressibles acquises au FCP (au maximum 1.8% HT)
  - Commission de rachat maximale :
    - Les commissions de rachat s'élèvent à 1.5% HT maximum des montants rachetées dont 60% sont incompressibles acquises au FCP (au maximum 0.9% HT)
  - Cas d'exonération :
    - A la discrétion de RED MED ASSET MANAGEMENT.
- Frais de gestion :
  - Les frais de gestion annuels s'élèvent au maximum à 2% hors taxe de l'actif net du FCP déduction faite des parts et actions d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par Red Med Asset Management. Ils sont calculés sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative et débités mensuellement à mois échu.

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
1- Frais publications	Selon les tarifs fixés par le journal
2- Commissaire aux comptes	15 000 dh
3- Commissions AMMC	0,025% H.T
4- Dépositaire	0,025% H.T
5- Frais Maroclear (commission mensuelle de gestion du compte émission)	300 DH H.T
6- Frais Maroclear (droits d'admission annuels)	0,001% H.T
Prestations de RED MED ASSET MANAGEMENT	Frais de gestion - (1) - (2) - (3) - (4) - (5) - (6)